

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2023 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, MM. FERRER, DUREAU, Mme VACQUE, MM. DI PALMA, FORGUES, THIOLON.

**POUVOIRS : M. CLAUDAUD à M. FERRER
Mme CASTERA à M. DI PALMA
Mme LAGUE à Mme CARTRON**

ABSENTS : Mme GALINOU, M. LARONDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUREAU

CONVOCATION du 10 mars 2023

ORDRE DU JOUR :

Compte administratif et compte de gestion 2022

Ouverture de crédits avant le vote du budget

Personnel communal : -remplacement d'un agent en disponibilité
 -création de 2 postes de droit public occasionnel
 -examen des horaires

Rapport des actions menées suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Questions diverses.

Approbation de la séance du 03 février 2023 : l'addendum suivant est proposé :

Question diverse de Mme CASTERA relative au courrier adressé par Mme PATISSOU à tous les élus. M. FERRER explique les raisons de la situation et les solutions apportées lors de la réunion d'adjoints du 16 février 2023. Le compte-rendu est approuvé.

1. Compte administratif et compte de gestion 2023.

- Fonctionnement :
 Dépenses : 412 862,41 €
 Recettes : 477 304,98 €
 Excédent : 64 442,57 € avec un excédent reporté de 100 444,42 €

- Investissement :
 Dépenses : 83 500,82 €
 Recettes : 53 402,72 €
 Déficit : 30 098,10 € avec un déficit reporté de 34 162,59 €

Soit un résultat de clôture de **100 626,30 €**.

Le compte de gestion 2022 est approuvé à l'unanimité et le compte administratif 2022 est approuvé par 10 voix pour et 1 abstention.

1. Affectation du résultat

001 : déficit d'investissement reporté = 64 260,69 €

002 : excédent de fonctionnement reporté = 100 626,30 €

1068 : affectation du fonctionnement vers l'investissement = 64 260,69 €

2. Ouverture de crédits avant le vote du budget :

Afin de régler la facture d'achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur pour le foyer rural, il y a lieu d'ouvrir des crédits en investissement avant le vote du Budget.

Après en avoir délibéré, les élus décident l'ouverture de 1500 € au chapitre 21.

3. Personnel communal

- Remplacement d'un agent en disponibilité.

Monsieur le Maire expose qu'à partir du 24 mars 2023, Mme Chrystelle AH MING a fait valoir ses droits pour une disponibilité de 1 an. Il faut donc prévoir son remplacement sur les postes d'adjoint administratif et d'adjoint technique. Cette mission a été confiée à Mme Clara PERROT.

- Création de 2 postes de droit public occasionnel.

Afin de pourvoir au remplacement de Mme Chrystelle AH MING, il convient de créer 2 postes de droit public occasionnel. L'un en qualité d'adjoint administratif à temps non complet 21 h et l'autre en qualité d'adjoint technique à temps non complet 14h. Deux contrats seront initiés pour Mme Clara PERROT du 1^{er} avril au 31 août avec une période d'essai de 2 mois. Les élus acceptent à l'unanimité.

- Examen des horaires :

Les nouveaux horaires de **La Poste** seront de **8h30 à 12h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.**

Compte-tenu du travail croissant en **Mairie**, les horaires d'ouverture du secrétariat sont modifiés :

**Accueil du public : les lundis et vendredis de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
et les mardis et jeudis de 13h30 à 17 h.**

4. Rapport des actions menées suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'en 2021 la Cour Régionale des Comptes a opéré un contrôle des comptes et de la gestion de la commune de 2016 à 2020. Un rapport d'observations, dont les recommandations étaient les suivantes :

- veiller à constituer une provision pour dépréciation des comptes de tiers
- établir en lien avec le comptable public un inventaire des biens communaux
- actualiser la convention relative aux modalités de fonctionnement du RPI et ses conditions financières, a été présenté en Conseil Municipal du 25 mars 2022.

Selon la procédure, il convient d'établir dans un délai d'un an, un rapport des actions menées par la commune, qui sont :

- Lors du vote du Budget primitif 202, une provision pour risque a été constituée aux articles 6815 et 15182
- La réalisation de l'inventaire communal est en cours
- L'actualisation de la convention relative aux modalités de fonctionnement du RPI avec Ste Marthe est en cours de réalisation.

Les élus valident le rapport des actions menées suite au rapport de la CRC.

5. Questions diverses

Comptes-rendus de réunions :

Mme Claudine VACQUE donne le compte-rendu du dernier conseil d'école de mardi 14 mars 23.

Mme Aline CARTRON : VGA : commission finances du 28 février et CLECT du 22 février 23.

M. Yann DUREAU : VGA : commission attractivité du 15 février 23

M. Maxime DI PALMA : VGA : commission travaux et équipements des 20 février et 06 mars 23.

La séance est levée à 21 heures 30.